

L'internat est installé dans le bâtiment A. Il peut accueillir dans des conditions de confort et de convivialité appréciables **144 filles et 54 garçons**.

Les internes sont principalement hébergé(e)s en chambres de 4 lits équipées de bureaux individuels.

Ils ont à leur disposition des salles de travail collectif ainsi que des lieux de détente : musique, TV-vidéo, baby-foot, appareils de fitness. Une salle équipée permet des recherches sur internet.

Chaque soir, un CPE et six assistants(tes) encadrent les élèves.

La réussite des études concrétisée par le succès aux examens constitue un objectif prioritaire. Les élèves peuvent accéder (à l'exception des mercredis et vendredis) au CDI du lycée jusqu'à 18h00. Un temps de travail obligatoire est prévu chaque soir entre 19h45 et 21h15. Quand les résultats scolaires le nécessitent, une étude surveillée peut être imposée.

L'encadrement par des assistants d'éducation (tous étudiants) permet une aide individuelle au travail personnel dans la quasi-totalité des disciplines enseignées au lycée.

A côté du travail scolaire, la détente, le loisir, mais également les activités culturelles constituent une part importante de la vie des internes.

Les internes peuvent également participer à des activités sportives et culturelles en remplissant une fiche prévue à cet effet. Dans ce cas, un repas (chaud ou pique-nique en fonction des effectifs) pourra être fourni si l'activité ne permet pas à l'élève de dîner au lycée. Cela ne concerne pas les sportifs assimilés de haut niveau.

L'internat du lycée Jean Rostand est ouvert du dimanche soir au vendredi matin.



Lycée Jean ROSTAND

Pour tout renseignement complémentaire contacter le Secrétariat au 02.31.52.19.40

Site web : www.lyceerostandcaen.fr

Mail: communication.jean.rostand@ac-normandie.fr